

Le Moniteur

Paraissant
du Lundi au Vendredi

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE D'HAÏTI

Directeur Général
Ronald Saint Jean

172^e Année – N° 179

PORT-AU-PRINCE

Vendredi 17 Novembre 2017

SOMMAIRE

ARRÊTÉ

- *Arrêté nommant le citoyen Jodel LESAGE Commandant en Chef Intérimaire des Forces Armées d'Haïti avec le grade de Lieutenant-Général.*

* * *

AVIS

- *Extraits du Registre des Marques de Fabrique et de Commerce.*

LIBERTÉ

ÉGALITÉ

FRATERNITÉ

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

ARRÊTÉ

**JOVENEL MOÏSE
PRÉSIDENT**

Vu la Constitution, notamment les articles 136, 141, 143, 264, 264-1, 264-2, 264-3, 265 et 266 ;

Vu les dispositions 1-1, 1-2, 1-3, 2-1, 2-2 et 2-3 des chapitres I et II de l'article 1^{er} du décret du 10 juillet 1987 portant sur les règlements généraux des Forces Armées d'Haïti ;

Vu l'arrêté du 15 novembre 2017 constituant le Commandement Intérimaire des Forces Armées d'Haïti ;

Considérant qu'il y a lieu de nommer le Commandant en Chef Intérimaire des Forces Armées d'Haïti, en attendant l'approbation par le Sénat de la République du choix d'un nouveau Commandant en Chef des Forces Armées d'Haïti ;

Sur le rapport du Ministre de la Défense ;

Et après délibérations en Conseil des ministres ;

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le citoyen Jodel LESAGE est nommé Commandant en Chef Intérimaire des Forces Armées d'Haïti avec le grade de Lieutenant-Général.

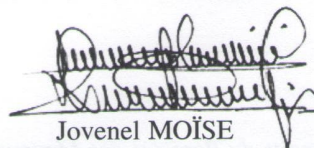
Article 2.- Une ampliation du présent arrêté sera remise à l'intéressé.

Article 3.- Le présent arrêté sera imprimé, publié et exécuté à la diligence du Ministre de la Défense.

Donné au Palais National, à Port-au-Prince, le 17 novembre 2017, An 214^e de l'Indépendance.

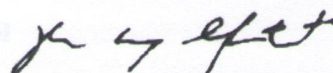
Par :

Le Président



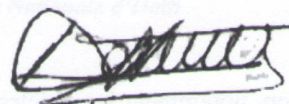
Jovenel MOÏSE

Le Premier ministre



Jack Guy LAFONTANT

Le Ministre de la Défense



Hervé DENIS